



Année scolaire

2024-2025

Dossier d'inscription

aux services péri et extra-scolaires



✓ Accueil de loisirs

✓ Restauration scolaire

✓ Etude surveillée

ETAPE 1 : RETOUR DU DOSSIER DE RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

DOCUMENTS A RETOURNER : au plus tard le lundi 1^{er} juillet 2024



Sans un retour de ces documents complétés et signés, votre enfant ne pourra être accueilli aux services péri & extra-scolaires

- ✓ Une fiche de renseignements
- ✓ Une fiche sanitaire de liaison
- ✓ L'autorisation de cession du droit à l'image d'une personne mineure
- ✓ Décharge en cas de non inscription à l'accueil de loisirs du midi et du soir

Joindre également :

- Une copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile périscolaire et extra-scolaire en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité...)
- Un justificatif de garde pour les parents séparés
- Un mandat de prélèvement SEPA complété, signé et accompagné d'un RIB si vous souhaitez être prélevé des sommes dues pour les services périscolaires et extra-scolaires.

ETAPE 2 : INSCRIPTION AUX SERVICES PERI & EXTRA-SCOLAIRES

Dès le retour du dossier de rentrée scolaire en mairie, un mail vous sera adressé avec vos identifiants de connexion au portail famille.

Vous pourrez ensuite effectuer vos réservations aux différents services (au plus tard le mardi 27 août 2024 pour une utilisation des services dès la rentrée scolaire).

Le règlement intérieur des services périscolaires et extra scolaires est consultable et téléchargeable sur le site de la commune :

www.commune-rosieres10.fr (rubrique enfance-jeunesse)



FICHE DE RENSEIGNEMENTS
SERVICES PERI ET EXTRA SCOLAIRES

À retourner au Pôle Enfance
Au plus tard le lundi 1er juillet 2024



ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : ___ Né(e) le : _____

Adresse : _____

PARENT 1

Nom de famille : _____ Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

(Si différente de celle de l'enfant)

E-mail : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Profession : _____ Employeur : _____ Tél employeur : _____

Sans profession :

PARENT 2

Nom de famille : _____ Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

(Si différente de celle de l'enfant)

E-mail : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Profession : _____ Employeur : _____ Tél employeur : _____

Sans profession :

ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DES CONDITIONS DE TARIFICATION

2

Nous soussignés _____ déclarons avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires, ainsi que les conditions de tarification pour l'année scolaire 2024-2025.

Lu et approuvé

Le _____

Signature des parents ou du représentant légal :

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Si votre enfant utilise le service de restauration, précisez le type de menu choisi :

Menu classique

Menu végétarien protéiné

AUTORISATION DE SORTIE

↳ Nous soussignés _____ autorisons le personnel des services

périscolaires et extrascolaires à confier notre enfant (NOM Prénom) _____

à la ou les personnes suivantes :

NOM Prénom : _____ Tél : _____

et n'autorisons aucune autre personne à venir le chercher, sauf sur présentation d'une autorisation parentale écrite.

↳ Nous autorisons notre enfant (NOM Prénom) _____ à venir et à repartir seul de l'accueil de loisirs (exclusivement à partir du CP).

OUI

NON

Si oui, à partir de quelle heure : _____

Le _____

Signature des parents ou du représentant légal :

ALLOCATIONS FAMILIALES

Régime : CAF MSA Autres (précisez) : _____ N° allocataire : _____

L'allocataire est : le père la mère

Pour les parents allocataires du régime CAF, remplir l'autorisation de consultation page 4.

Pour les non allocataires, fournir une attestation du quotient familial délivrée par le régime dont ils dépendent.

AUTORISATION DE CONSULTATION D'INFORMATIONS DE LA BASE ALLOCATAIRE DE LA CAF DE L'AUBE

A compléter par le parent déclaré à la CAF comme allocataire

A ne remplir que pour les parents dépendant du régime général CAF. Les autres parents devront fournir une attestation de quotient familial délivrée par le régime dont ils dépendent.

Je soussigné _____, père/mère de : _____

autorise la commune de Rosières-près-Troyes à consulter les données de mon compte allocataire CAF, limitativement nécessaires au calcul du tarif applicable à l'accueil de loisirs.

A défaut de cette autorisation, le Pôle Enfance Jeunesse sera dans l'obligation d'appliquer le tarif le plus élevé aux familles concernées.

Le _____

Signature des parents ou du représentant légal :



A NE REMPLIR QU'EN CAS DE SEPARATION

Le destinataire des courriers relatifs au Pôle Enfance sera :

le père la mère

La restauration scolaire et l'accueil de loisirs devront être facturés :

au père⁽¹⁾ à la mère⁽²⁾

Signature du père:

Signature de la mère:

(1) signature du père obligatoire (2) signature de la mère obligatoire



**AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE SANS
LE RETOUR DE L'INTEGRALITE DES RENSEIGNEMENTS
FIGURANT DANS CETTE FICHE AINSI QUE DANS LA FICHE
SANITAIRE DE LIAISON.**

(Merci de nous informer de tout changement au cours de l'année 2024-2025)

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

⇒ Joindre une attestation d'assurance en responsabilité civile périscolaire et extra-scolaire en cours de validité.

DEMANDE D'UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE

Avec cet outil, vous pourrez :

- Inscrire vos enfants aux services péri et extrascolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs, étude surveillée),
- Consulter les réservations effectuées et éventuellement les modifier,
- Consulter les factures émises par la mairie.

Nous sommes déjà utilisateurs du portail famille.

Vos identifiants de connexion et mot de passe restent inchangés.

Nous n'avons pas encore utilisé le portail famille et souhaitons l'utiliser à compter de septembre 2024

L'adresse mail à utiliser pour ce portail est : _____

(Cette adresse mail servira d'identifiant de connexion et sera utilisée pour vous envoyer notamment les confirmations d'inscription de réservation et d'annulation aux services péri et extra scolaires)

Une fois votre demande traitée par le Pôle Enfance Jeunesse, vous recevrez par mail vos identifiant et mot de passe vous permettant d'accéder au portail famille (merci de vérifier que ce mail ne se trouve pas dans vos courriers indésirables), ainsi qu'une notice détaillant les principales fonctionnalités du portail famille.

Dans les 2 cas, les inscriptions aux services périscolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs matin, midi, soir, mercredi, étude surveillée) doivent être effectuées au plus tard le mardi 27 août 2024 pour une utilisation à compter de septembre 2024.

Lu et approuvé

Le _____

Signature des parents ou du représentant légal

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient collectées. Les informations ainsi recueillies sont l'objet d'un traitement informatique de la part de la Mairie de Rosières-près-Troyes et sont réservées au fonctionnement du Pôle Enfance Jeunesse et à la facturation des services péri et extra-scolaires par le pôle finances. Elles sont conservées pendant toute la durée de l'inscription de l'enfant aux services péri et extra-scolaires de Rosières-près-Troyes. Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données, CDG 10, rond-point Winston Churchill, 10300 SAINTE SAVINE ou dpo@cdg10.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.



Autorisation d'utilisation de l'image d'une personne mineure pour des besoins annuels

Le responsable de traitement : Mairie de Rosières-près-Troyes **Année scolaire** : 2024/2025

1- Finalités administratives

Autorisation des représentants légaux*	Finalités Moyens	Durée de conservation	Destinataires de la diffusion
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Photo : Gestion administrative du dossier	Année scolaire	Agents du Pôle Enfance Jeunesse de la commune de Rosières
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Photo : Activités et sorties pédagogiques du Pôle Enfance Jeunesse	Année scolaire	Informations municipales (site internet et bulletin d'informations de la commune)

* Les représentants légaux doivent cocher les cases OUI ou NON. L'absence de case cochée vaut refus (NON) de consentement sur la finalité.

2- Autorisation parentale

Je soussigné(e) (Nom-Prénom Parent 1) : _____

Et (Nom-Prénom Parent 2) : _____

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de l'enfant mineur (Nom-Prénom) : _____

Autorise(ons) la captation la fixation, l'enregistrement, la reproduction et la diffusion de l'image de mon(notre) enfant sur laquelle il pourra apparaître de manière individualisée et identifiable et l'utilisation qui en sera faite conformément aux objectifs et modalités exprimés ci-dessus.

Certifie(ons) que le mineur que je(nous) représente(ons) n'est lié par aucun contrat d'exclusivité relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom.

La présente autorisation est consentie à titre gracieux et exclusif sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive dont il pourra sélectionner librement tout ou partie ainsi qu'ajouter ou retirer tous sons, musiques, commentaires, incrustations ou à intervenir par tous procédés techniques (tel que floutage) dans le respect de la réputation et de la vie privée. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Le _____

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :

3- Mention RGPD

Conformément au Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques, à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, le traitement des données à caractère personnel est nécessaire pour la gestion de mon autorisation d'exploitation du droit à l'image et la gestion des traitements impliquant ce droit à l'image (selon finalités et modes d'exploitation acceptés ci-dessus).

La base légale du traitement est le consentement (à l'exclusion de la finalité de la photo dans le dossier administratif qui peut être considérée comme un intérêt légitime par le Responsable de Traitement).

Les données personnelles résultant des traitements impliquant ce droit à l'image et que vous avez expressément autorisés sont conservées selon les durées indiquées ci-dessus.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données personnelles. Les traitements étant soumis à consentement, vous disposez du droit de le retirer. Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez du droit de demander la limitation du traitement ou de vous y opposer.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : c.guillaumont@rosieres10.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr par téléphone au 01 53 73 22 22 ou par voie postale à l'adresse suivante : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07.



DÉCHARGE EN CAS DE NON INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MIDI ET DU SOIR

Année scolaire : 2024/2025

NOM et prénom de l'enfant :

Merci de compléter obligatoirement le document ci-dessous (uniquement pour les enfants scolarisés en élémentaire) :

Je n'ai pas inscrit mon enfant l'accueil du midi mais :		
Si je ne suis pas présent à 11h45, je souhaite qu'il soit pris en charge par les animateurs , ce qui donnera lieu à facturation au tarif en vigueur. En cas de réponse négative, je prends note que mon enfant ne pourra alors rester dans l'enceinte du groupe scolaire.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si je ne suis pas présent à 17h30, je souhaite qu'il soit pris en charge par l'accueil de loisirs , ce qui donnera lieu à facturation au tarif en vigueur. En cas de réponse négative, je prends note que mon enfant ne pourra alors rester dans l'enceinte du groupe scolaire.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

** L'absence de case cochée vaut refus de consentement.*

Le _____

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :



DÉCHARGE EN CAS DE NON INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MIDI ET DU SOIR

Année scolaire : 2024/2025

NOM et prénom de l'enfant :

Merci de compléter obligatoirement le document ci-dessous (uniquement pour les enfants scolarisés en élémentaire) :

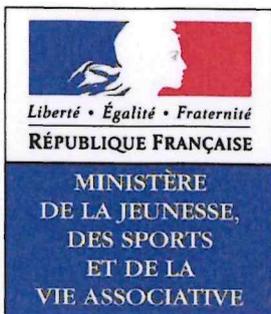
Je n'ai pas inscrit mon enfant l'accueil du midi mais :		
Si je ne suis pas présent à 11h45, je souhaite qu'il soit pris en charge par les animateurs , ce qui donnera lieu à facturation au tarif en vigueur. En cas de réponse négative, je prends note que mon enfant ne pourra alors rester dans l'enceinte du groupe scolaire.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si je ne suis pas présent à 17h30, je souhaite qu'il soit pris en charge par l'accueil de loisirs , ce qui donnera lieu à facturation au tarif en vigueur. En cas de réponse négative, je prends note que mon enfant ne pourra alors rester dans l'enceinte du groupe scolaire.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

** L'absence de case cochée vaut refus de consentement.*

Le _____

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non
.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....
.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
TEL DOMICILE TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : : NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
TEL DOMICILE TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

RAPPELS SUR L'ORGANISATION DES SERVICES PERI ET EXTRASCOLAIRES 2024/2025



Les absences injustifiées à l'accueil de loisirs (matin, midi, soir, mercredi, vacances) et au restaurant scolaire **sont facturées selon le tarif le plus fort de la grille tarifaire de chaque service.**

ACCUEIL DE LOISIRS MATIN	
Horaires	De 7h00 à 8h20
Tarifs	ROSIÈRES
	Quotient familial < 841 = 0,39 € par enfant et par jour
	Quotient familial > 841 = 0,61 € par enfant et par jour
	EXTÉRIEUR
Quotient familial < 841 = 0,66 € par enfant et par jour	
Quotient familial > 841 = 1,00 € par enfant et par jour	
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).
<p>En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant l'heure prévisionnelle de présence pour ne pas donner lieu à la facturation.</p> <p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant l'heure de présence prévisionnelle auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr.</p> <p>Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>	

ACCUEIL DE LOISIRS PAUSE MÉRIDIDIENNE	
(uniquement pour les enfants qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire)	
Horaires	De 11h45 à 12h30 et de 13h15 à 13h50
Tarifs	ROSIÈRES
	Quotient familial < 841 = 0,39 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil
	Quotient familial > 841 = 0,61 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil
	EXTÉRIEUR
Quotient familial < 841 = 0,66 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil	
Quotient familial > 841 = 1,00 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil	
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).
<p>En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant l'heure prévisionnelle de présence pour ne pas donner lieu à la facturation.</p> <p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant l'heure de présence prévisionnelle auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr.</p> <p>Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>	

ACCUEIL DE LOISIRS SOIR

Horaires	De 16h45 à 18h30 (pour les élèves en maternelle) De 17h30 à 18h30 (pour les élèves en élémentaire)			
Tarifs	ROSIERES	Quotient familial < 841 = 0,18 € par enfant et par ¼ heure de présence		
		Quotient familial > 841 = 0,28 € par enfant et par ¼ heure de présence		
	EXTÉRIEUR	Quotient familial < 841 = 0,34 € par enfant et par ¼ heure de présence		
		Quotient familial > 841 = 0,44 € par enfant et par ¼ heure de présence		
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.			
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).			
<p style="text-align: center;">En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant l'heure prévisionnelle de présence pour ne pas donner lieu à la facturation.</p> <p style="text-align: center;">En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant l'heure de présence prévisionnelle auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr.</p> <p style="text-align: center;">Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>				

RESTAURATION SCOLAIRE

Horaires	De 11h45 à 13h50				
Tarifs			REPAS	PANIER REPAS	Enfant non-inscrit au restaurant scolaire qui y serait conduit à 12h30 SANS prendre de repas
	ROSIERES	QF < 841	4,35 €	1,98 €	1,00 €
		QF ≥ 841	5,12 €	2,25 €	1,22 €
	EXTÉRIEUR	QF < 841	6,40 €	3,04 €	2,10 €
QF ≥ 841		7,45 €	3,57 €	2,25 €	
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard le mardi de la semaine précédente.				
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).				
<p style="text-align: center;">En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant 9h pour ne pas donner lieu à la facturation.</p> <p style="text-align: center;">En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant 9h auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr.</p> <p style="text-align: center;">Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>					

ETUDE SURVEILLEE

(uniquement pour les enfants scolarisés à partir du CP)

Horaires	De 16h45 à 17h30
Tarifs	Service gratuit
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

Horaires	Matin	De 7h00 à 12h30	Arrivée possible jusqu'à 9h00 Départ possible à partir de 11h30					
	Midi	De 12h00 à 13h15	Service de restauration					
	Après-midi	De 13h15 à 18h30	Arrivée possible jusqu'à 14h00 Départ possible à partir de 17h00					
	<i>Toute arrivée avant 11h45 entraînera la facturation de la matinée Tout départ après 13h30 entraînera la facturation de l'après-midi</i>							
Tarifs			Tranche 1 QF ≤ 300	Tranche 2 301 ≤ QF ≤ 500	Tranche 3 501 ≤ QF ≤ 700	Tranche 4 701 ≤ QF ≤ 900	Tranche 5 901 ≤ QF ≤ 1000	Tranche 6 QF ≥ 1001
	ROSIÈRES	Journée avec repas	1,16 €	1,73 €	3,12 €	5,56 €	9,68 €	11,63 €
		Journée sans repas	0,94 €	1,38 €	2,50 €	4,45 €	7,74 €	9,29 €
		½ journée avec repas	0,84 €	1,23 €	2,17 €	3,90 €	6,73 €	8,18 €
		½ journée sans repas	0,67 €	1,01 €	1,73 €	3,12 €	5,45 €	6,57 €
	EXTÉRIEUR	Journée avec repas	1,88 €	2,76 €	5,07 €	9,03 €	16,42 €	18,94 €
		Journée sans repas	1,54 €	2,20 €	4,08 €	7,27 €	12,67 €	15,10 €
		½ journée avec repas	1,32 €	1,98 €	3,64 €	6,28 €	11,13 €	13,22 €
½ journée sans repas		1,10 €	1,66 €	2,98 €	5,18 €	8,93 €	11,13 €	
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard deux semaines avant le jour d'inscription.							
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille au minimum <u>une semaine</u> avant le jour d'inscription (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).							
<p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant 9h auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr. Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>								

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

Horaires		Matin	De 7h30 à 12h15		Arrivée possible jusqu'à 9h00 Départ possible à partir de 11h30										
		Midi	De 12h00 à 13h15		Service de restauration										
		Soir	De 13h15 à 18h30		Arrivée possible jusqu'à 14h00 Départ possible à partir de 17h00										
		Toute arrivée avant 11h45 entraînera la facturation de la matinée Tout départ après 13h30 entraînera la facturation de l'après-midi													
Tarifs	ROSIÈRES	Tranche 1 QF ≤ 300		Tranche 2 301 ≤ QF ≤ 500		Tranche 3 501 ≤ QF ≤ 700		Tranche 4 701 ≤ QF ≤ 900		Tranche 5 901 ≤ QF ≤ 1000		Tranche 6 QF ≥ 1001			
		Journée avec repas		1,16 €		1,73 €		3,12 €		5,56 €		9,68 €		11,63 €	
		Journée sans repas		0,94 €		1,38 €		2,50 €		4,45 €		7,74 €		9,29 €	
		½ journée avec repas		0,84 €		1,23 €		2,17 €		3,90 €		6,73 €		8,18 €	
	½ journée sans repas		0,67 €		1,01 €		1,73 €		3,12 €		5,45 €		6,57 €		
	EXTÉRIEUR	Journée avec repas		1,88 €		2,76 €		5,07 €		9,03 €		16,42 €		18,94 €	
		Journée sans repas		1,54 €		2,20 €		4,08 €		7,27 €		12,67 €		15,10 €	
		½ journée avec repas		1,32 €		1,98 €		3,64 €		6,28 €		11,13 €		13,22 €	
½ journée sans repas		1,10 €		1,66 €		2,98 €		5,18 €		8,93 €		11,13 €			
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille dans les délais ci-contre :		Vacances						Périodes d'inscription						
			Automne (du 21 oct au 1er nov 2024)						Du 2 au 22 septembre 2024						
			Fin d'année (du 23 au 27 décembre 2024)						Du 4 au 24 novembre 2024						
			Hiver (du 10 au 21 février 2025)						Du 23 décembre au 12 janvier 2025						
			Printemps (du 7 au vendredi 18 avril 2025)						Du 17 février au 9 mars 2025						
			Juillet (du 7 juillet au 1er août 2025) - Grille tarifaire spécifique						Du 12 mai au 1 juin 2025						
			Pré- rentrée (du 25 au 29 août 2025)						Du 10 au 29 juin 2025						
Conditions d'annulation		Les annulations se font via le portail famille au minimum une semaine avant le jour d'inscription (conditions spécifiques pour les vacances de juillet) (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).													
<p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant 9h auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr. Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>															